

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

# Corme-Écluse

code INSEE : 17119

1121 habitants

Communauté de communes : Royan Atlantique



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W100) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : grand cahier d'écolier gris et noir, petits carreaux, 96 pages (90 grammes).

Couverture AMF en couleur avec tampon de la mairie, collée sur le cahier.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.  
9 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Je tiens à participer au grand débat. Ça sera simple!  
Désert médical. Plus de médecin, plus de dentiste.  
Obtenez un rendez-vous avec un spécialiste même un miracle, d'où la saturation des urgences  
Internet et le grand âge. Lorsque l'on n'est pas "connecté"  
les jours à venir vont être compliqués.

Monsieur le Président.  
Voici mes doléances:  
- Ne serait-il pas possible de revoir cette loi qui octroie des avantages aux anciens Présidents de la République ?

Améliorer les services publics:  
Il est inadmissible d'attendre une semaine pour 1 rendez-vous chez son médecin ;  
attendre plusieurs mois pour voir un cardiologue ou un oculiste.....

#### Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [ ].

**1. Manuscrit (encre bleue), 19 lignes, 152 mots**

Monsieur le Président

Voici mes doléances :

- Ne serait-il pas possible de revoir cette loi qui octroie des avantages aux anciens présidents de la République ?
- Comme simple citoyen, nous n'avons aucun avantage quand nous prenons nos retraites, aucune comparaison avec les vôtres, et nous sommes bien obligés de faire avec...
- Si nous faisons de calcul de ce que nous aurions à vous régler par an, nous n'avons pas fini, vu votre jeune âge. Mais c'est bien d'avoir quelqu'un de jeune. Pour terminer, je pense qu'il serait bon de commencer à réduire les dépenses, en commençant par le haut de la pyramide.
- Voir pour les services publics, pour que les personnes souffrantes ne soient pas obligées de faire des kms ou attendre un RV chez le médecin plusieurs jours ou encore une semaine.

Comptant sur votre diligence et souhaitant être lu, recevez, Mr le Président, mes sincères salutations.

—

**2. Manuscrit, 10 lignes, 56 mots**

Demandes éventuelles :

- Plus de personnels médicaux dans les campagnes,
- Plus d'aide pour ceux qui ne possèdent pas Internet ou qui ne maîtrisent pas les nouvelles technologies,
- Plus de zones blanches pour les téléphones portables,
- Baisse des salaires des très hauts fonctionnaires,
- Baisse des avantages des anciens présidents de la République.

—

**3. Manuscrit, 13 lignes, 75 mots**

Améliorer les services publics :

Il est inadmissible d'attendre une semaine pour 1 rendez-vous chez son médecin ; attendre plusieurs mois pour voir un cardiologue ou un oculiste...

Prévoir des aides pour les personnes âgées qui n'ont pas Internet.

Il serait bon de baisser les salaires des présidents et ministres.

Il faudrait augmenter les postes de gendarmerie pour sécuriser nos campagnes.

Les retraités se sentent oubliés alors qu'ils ont travaillé et cotisé toute leur vie.

—

**4. Manuscrit (encre bleue), 10 lignes, 76 mots**

Monsieur le Président,

Il serait bon que les gens riches (ISF) participent "un peu" à notre pays !!!

Que certains de nos élus se voient diminuer leur salaire et avantages ; y compris lors de la fin du mandat (garde du corps, voiture de fonction...), diminuer le nombre de députés et sénateurs.

Maintenir le service public à la campagne afin que l'on puisse vivre décemment.

Favoriser l'accès à Internet dans notre campagne (formation).

Mes salutations respectueuses

---

**5. Manuscrit (encre bleue), 10 lignes, 75 mots**

Monsieur le Président,

Est-il possible de faire en sorte que les personnes qui ont travaillé toute leur vie [et] qui ont une petite retraite paient au quotidien cent formes de taxes...

Ne pas attendre des semaines, voire des mois pour se faire soigner, prendre rendez-vous chez les médecins, dentistes, dermato.

Faire des sites pratiques et simples à Internet.

Diminuer les salaires des politiciens, au lieu de se servir auprès des retraités et des petits salaires.

---

**6. Manuscrit, 12 lignes, 92 mots**

Monsieur le Président,

Je vous interpelle concernant les successions et notamment les frais. Je trouve incohérent le système des frais et des taxes sur un bien que nos parents nous transmettent et qui ont travaillé pour l'avoir. Aussi, la durée et le montant de cette succession qui ne sont pas justifiées. Je comprends que l'état peut récupérer de l'argent avec ces frais et c'est normal. Pendant les 5 années de l'ex-président Nicolas Sarkozy, la loi sur les successions était juste. Alors, s'il vous plaît, il faudrait la remettre en place. Je vous remercie de m'avoir lui. Cordialement.

---

**7. Manuscrit, 6 lignes, 31 mots (homme)**

01 2019

Rétablir ISF.

Stop à la hausse des taxes.

Augmentations des salaires et des retraites. Contrôles fiscaux.

Casier judiciaire / pour le gouvernement.

Stop des augmentations des salaires des ministres, députés.

**8. Dactylographié collé, 25 lignes, 401 mots (femme)**

13.02.19

Monsieur le Maire,

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017 ; 95% selon le sondage Ifop pour l'ADMD de mars 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. L'Institut national des études démographiques (Ined) a très bien mesuré cela dans un récent rapport. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États-Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seul, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux...

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total de 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal).

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français ; de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire à toute ma sympathie.

[Prénom Nom Adresse]

---

**9. Manuscrit, 20 lignes, 180 mots (femme)**

18.2.2019

Monsieur le Président,

Monsieur le Maire,

Je tiens à participer au grand débat ! Ce sera simple.

Désert médical. Plus de médecin, plus de dentiste. Obtenir un rendez-vous avec un spécialiste relève du miracle, d'où la saturation des urgences.

## Cahier de Corme-Écluse

Internet et el grand âge. Lorsque l'on n'est pas "connecté", les jours à venir vont être compliqués.

D'ici quelques jours, nous allons devoir faire notre déclaration d'impôts – en ligne – Qui va nous aider ? On touche là le plus souvent au grand âge. J'entend de plus en plus fort des voix s'élevant pour "revoir" le permis de conduire. À 75 ans ai-je entendu !!!

Il vous faudra peut-être, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, envisager d'accompagner les anciens – chez le médecin, qui ne se déplace plus, le dentiste, les cardiologues, rhumatologues, podologues.... les courses... etc. etc. Je pense qu'il faudra prévoir 2 minibus... Mais oui !! Pour envisager le transport des gens de Jansac, La Motte-de-Pons, Les Thénots, La Traverserie, La Puisade, Beaunant. Ça ressemblera beaucoup à une sortie amicale, sauf si elle devient conflictuelle.

Bon courage,

Bien sincèrement à vous,

[Signature]

[FIN]